

Certificat de compétence Fiscalité de l'entreprise

Présentation

Publics / conditions d'accès

Parcours comptable et juridique.

Objectifs

Former des fiscalistes opérationnels, qu'ils s'agissent de comptables ou de juristes, salariés ou indépendants (avocats, expert-comptables).

Modalités de validation

L'obtention du certificat suppose d'avoir validé les UE DRF 114 (niveau master 1, Imposition du résultat de l'entreprise), DRF 115 (niveau master 1, TVA et imposition du capital) et DRF 200 (niveau master 2, Droit fiscal approfondi). Il n'y a pas de mémoire à rédiger.

Compétences

Le certificat garantit une formation très complète en droit fiscal de l'entreprise: BIC, IR, IS (dont intégration fiscale, territorialité), restructurations, TVA, IFI, droits d'enregistrement, contrôle fiscal et contentieux de l'impôt. Les ED (ou TD) assurent une formation pratique avec, entre autres, des calculs d'impôts et des souscriptions de déclarations.

Mis à jour le 02-07-2024



Code : CC14100A

14 crédits

Certificat de compétence

Responsabilité nationale :

EPN14 - Droit et immobilier /
Christophe DE LA MARDIERE

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification
:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) : Fiscaliste
(K1903)

Contact national :

EPN 14 - Droit
2 rue Conté
75003 Paris

Roza Ait medri

par_cnam.droit@lecnam.net

Enseignements

14 ECTS

Droit fiscal : imposition du résultat de l'entreprise

DRF114

6 ECTS

Droit fiscal : TVA et imposition du capital

DRF115

4 ECTS

Droit fiscal approfondi

DRF200

4 ECTS